

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/08/2026 - 12805 - 2010 B 01699 - 525 286 696 - A.M.A.



EXPERTISE COMPTABLE
SOCIAL • JURIDIQUE • CONSEIL



SARL A.M.A.

54 Route DE JONQUIERES

84100 ORANGE
FRANCE



Plaquette du 01/01/2025 au 31/12/2025

- SOMMAIRE -

A.M.A.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

A.M.A.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)	15 743	15 742	1	1
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	400 000		400 000	400 000
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	415 743	415 742	400 001	400 001
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	590		590	791
	590		590	791
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	416 333	415 742	400 591	400 792
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

- BILAN PASSIF -

A.M.A.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 40 000,00)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	169 593	172 918
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 304	-3 325
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	210 289	213 593
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190	190
Dettes fiscales et sociales		1 863
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	190 112	185 146
Produits constatés d'avance		
	190 302	187 199
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	400 591	400 792
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		187 199,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

A.M.A.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits d'exploitation		France	Export		
Ventes de marchandises					
Production vendue - biens					
Production vendue - services					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles					
Autres produits				451	
				451	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes (1)				3 101	3 047
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires					
Cotisations sociales					
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements					
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations					
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges					
				3 101	3 047
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				2 649	3 046
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

- COMPTE DE RESULTAT -

A.M.A.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	655	865
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	655	865
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	655	865
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	3 304	3 912
Produits Exceptionnels (VII)		
Charges Exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-587
	451	
	3 755	3 325
BENEFICE OU PERTE	3 304	3 325
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier		
dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont charges concernant les entités liées		

27 JUIL. 2026

ARRIVÉE

AMA
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 40 000,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : 54 ROUTE DE JONQUIERES -84100 ORANGE
525 286 696 RCS AVIGNON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

**LE 30 JUIN 2026,
AU SIEGE SOCIAL,**

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Monsieur **Ange MURATORI**,
propriétaire de deux mille parts, ci 2 000 parts

- Monsieur **Aurélien MURATORI**,
propriétaire de deux mille parts, ci 2 000 parts

Total des parts détenues par les associés présents ou représentés : 4000 parts sur les 4000 parts composant le capital social.

Monsieur **Ange MURATORI** préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits à l'article R. 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;

- Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions ;

Puis le Président donne lecture du rapport de la Gérance et du rapport sur les conventions réglementées, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 lesquels font apparaître un résultat déficitaire de (3.304) euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à (3.304) euros intégralement au poste « Autres Réserves ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués au cours des trois dernières années.

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2024	-	0,00	0,00
31 décembre 2023	-	0,00	0,00
31 décembre 2022	-	0,00	0,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AdP AdP

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance, sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents, étant observé que Monsieur Ange MURATORI n'a pas pris part au vote.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Monsieur Ange MURATORI

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Monsieur Aurélien MURATORI

A stylized, cursive signature in black ink, featuring a prominent loop and a long horizontal stroke extending to the right.